



Du 17 au 22 juin 2018 venez découvrir, le Béarn et la Bigorre à VTT le temps d'un séjour de cinq jours en itinérance au départ de Pau.

Après le Livradois-Forez, le Ventoux, les Volcans d'Auvergne, les Maures et l'Estérel et enfin la traversée de l'Ardèche, la sixième édition du raid VTT prendra la direction des Pyrénées. Ce raid représente désormais le rendez-vous incontournable d'une vingtaine d'irréductibles cyclotouristes ; certains nous accompagnent depuis le Raid Vert Transalpin de 2011.

Le principe du raid

Conçu dans le cadre d'un partenariat unique en France entre le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vallon-Pont-d'Arc et la Fédération française de cyclotourisme, ce raid VTT offre deux opportunités aux stagiaires du Brevet professionnel des activités du cyclisme :

- répondre aux exigences d'une organisation de séjour ;

- guider accompagner et apporter des conseils techniques tout en assurant l'accompagnement d'un groupe.

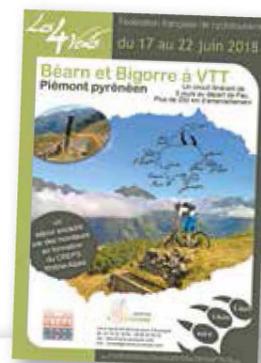
À l'assaut des cols et villages du piémont pyrénéens

Cette année encore l'aventure sera au rendez-vous depuis Pau en suivant une boucle de 245 km. Tout comme nous, vous serez émerveillés par les paysages traversés, l'authenticité des villages pyrénéens forts de leurs traditions ancestrales sans oublier une gastronomie locale haute en goûts et en couleurs. Après avoir longé le Gave de Pau dégringolant les pentes du cirque de Gavarnie, vous rejoindrez les coteaux du Jurançon réputés pour leurs vins secs ou moelleux, au pied du pic du Midi d'Ossau. Peut-être roulerez-vous sur les traces de l'ours en traversant la vallée d'Aspe ou la vallée d'Ossau, avant de rejoindre le mythique col du Soulor, trait d'union entre le Béarn et la Bigorre. Les *singles* (monotrases) des contreforts

du mont de Gez viendront ponctuer ce périple montagnard avant l'arrivée à Lourdes. Depuis la cité Mariale, une ancienne voie romaine vous ramènera dans la ville capitale du Béarn où naquit Henri IV - le *Vert Galant*.

Comment résister aux charmes et aux attraits de cette belle aventure pyrénéenne ? Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous ! ■

> Texte et photos :
CREPS Auvergne-Rhône-Alpes
et Yvon Durand-CTN



CONTACT ET INSCRIPTIONS

Fabrice Rota / Référent du Séjour • Centre national de cyclotourisme
« Les 4 Vents » - 63120 Aubusson-d'Auvergne
Tel. : 04 73 53 16 94 • 09 65 25 55 22
contact@4vents-auvergne.com • www.4vents-auvergne.com

> L'itinérance VTT, une aventure particulière

L'itinérance VTT nécessite d'être bien organisé et de respecter quelques règles. Pour nous éclairer sur ces spécificités nous avons interrogé Yvon Durand, conseiller technique national.

Faites-vous une différence entre un séjour route et une itinérance VTT ?

Sauf interdiction spécifique, la route est un espace public. Le VTT, lui, se pratique dans un milieu ouvert qui nécessite une réglementation pour préserver l'équilibre fragile des milieux traversés. Par ailleurs, le VTT permet de faire des rencontres insolites et inédites, ce qui est plus rare pour la route. Par exemple, en traversant l'Ardèche, si vous empruntez une partie du GR 7 qui suit la « ligne de partage des eaux » vous découvrirez des créations artistiques nichées en pleine nature ; elles ne sont visibles que si l'on se déplace en VTT !

Pouvons-nous préconiser quelques règles à respecter pour bien préparer une itinérance VTT ?

Si l'organisation d'une itinérance VTT peut s'apparenter à l'organisation d'un voyage itinérant (VI), il ne faut pas oublier quelques paramètres comme :

- l'espace dans lequel nous évoluons appartient à un propriétaire ou à un gestionnaire. Le déplacement dans des

milieux naturels est soumis à une autorisation de passage ;

- la directive 92/43/CEE Natura 2000 réglemente le passage dans ou à proximité de zones naturelles dans le but de protéger la biodiversité. Vérifier que l'itinéraire n'empiète pas sur ces zones ;

- l'éloignement de grands axes de circulation impose la maîtrise technique du pilotage car en cas d'accident, les secours peuvent rencontrer des difficultés à accéder au lieu de l'accident ;

- la connaissance de « zones blanches » (non couvertes par un réseau téléphonique) est indispensable pour pouvoir anticiper sur le déclenchement des secours ;

- les itinéraires sur des terrains vierges de tout balisage nécessitent une parfaite connaissance de la navigation (carte, boussole, altimètre) pour se repérer lors de mauvaises conditions météorologiques ;

- l'encombrant matériel (nourriture, couchage, etc.) et le matériel de réparation conséquent imposent un véhicule d'assistance ;

- si certains passages s'avèrent infranchissables à vélo ils peuvent nécessiter un aménagement pour assurer la sécurité. Il est indispensable de savoir positionner une main courante pour franchir un gué, un passage aérien...

Un guide pratique pour organiser un raid VTT sera bientôt à votre disposition dans les documents techniques FFCT.

Est-il opportun de proposer un projet d'itinérance VTT à tous les âges ?

Un projet d'itinérance VTT devrait être un des objectifs de l'année pour toute école de cyclotourisme. En effet, quoi de plus exaltant pour des jeunes que de vivre une aventure sur plusieurs jours en étant confrontés au « vivre ensemble », au partage des tâches journalières, au respect de l'environnement, à l'engagement et au dépassement de soi ? Bien évidemment, avec des étapes adaptées à l'âge des participants ainsi qu'à leurs aptitudes physiques et techniques. De plus, le VTTAE permet à des pratiquants peu expérimentés ou limités physiquement de pouvoir enchaîner plusieurs journées sans trop de difficultés.

Comment pourrait se développer l'idée d'itinérance VTT à la FFCT ?

Il ne faut surtout pas chercher à faire de grandes révolutions mais plutôt proposer une adaptation de ce qui existe déjà pour la route. Il faut aussi être à l'écoute des régions, des départements ou des communautés de communes, qui nous sollicitent régulièrement pour définir des itinéraires capables d'accueillir des vététistes sur plusieurs jours.

Afin de répondre à ces demandes, la Fédération envisage de créer un label spécifique pour baliser des itinéraires VTT permanents pour dynamiser ces territoires. ■

